

BULLETIN

N° 70 - JUILLET 2012

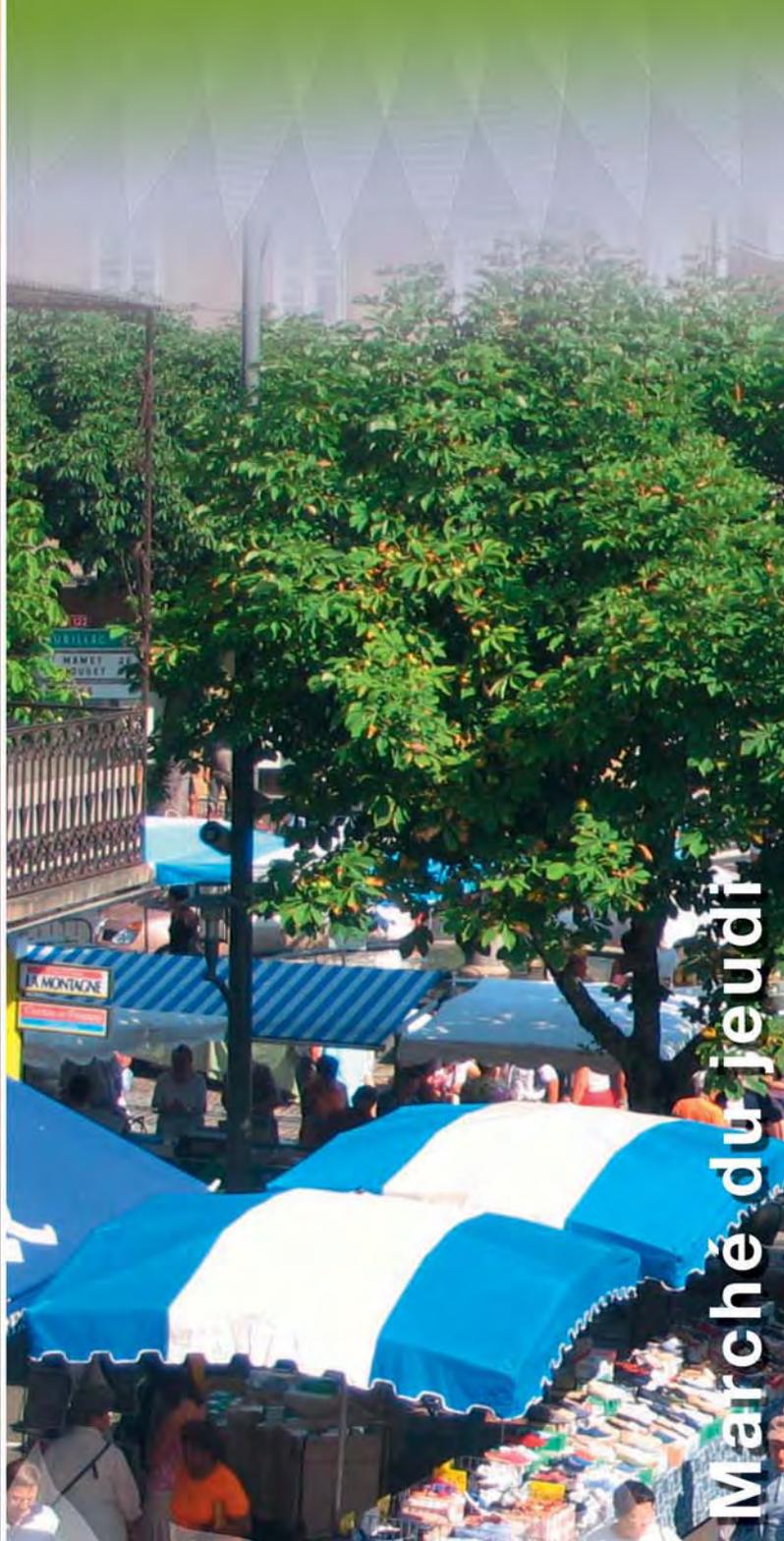
MUNICIPAL D'INFORMATIONS



Animations estivales

Maur
la jolie

Porte du Midi



Marché du jeudi



Maurs Immobilier

36 Tour de Ville
15600 Maurs

maurs.immo@orange.fr

Tél 04 71 46 74 70

Port 06 14 10 10 85

www.maursimmobilier.fr



**FERNANDEZ
MEGHE**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - VENTILATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Tél. 04 71 46 70 48

Port. 06 83 36 22 87

Fax : 04 71 49 07 35

Mail : fernandez-meghe@orange.fr

Rieux - 15600 St-Etienne de Maurs

Océane

LE RÉSEAU DES MENUISIERS

VOTRE **MAISON** VA FAIRE LA DIFFÉRENCE

www.reseau-oceane.com

Menuiserie Thierry LAVIGNE

2, place de la Grande Fontaine - 15600 MAURS

Tél. 04 71 49 95 87 / Fax : 04 71 49 98 96

Port 06 85 05 55 70

menuiserie.lavigne@wanadoo.fr



Edito

Le 6 mai 2012, la France a désigné celui qui va diriger notre pays pendant les cinq années à venir. François HOLLANDE est donc notre nouveau Président de la République. Il connaît notre pays, notre département, et cette proximité nous permet d'espérer une attention particulière pour notre territoire.

Cette année encore beaucoup d'activités et de travaux vont se dérouler sur notre commune. Plusieurs secteurs sont concernés. Tout d'abord, le complexe sportif et touristique du Vert, pour lequel nous poursuivons les investissements de remise à niveau, en particulier au camping municipal : l'ensemble de l'éclairage et des bornes campeurs a été refait à neuf. Notre camping doit prétendre à une nouvelle labellisation avec des critères plus sélectifs de classement, pour cela nous procédons à de multiples aménagements qui devraient enfin boucler ce programme. Nous avons obtenu, cette année, un financement de l'Etat. De plus, le local buvette a été refait et la voirie à l'entrée du complexe, est en cours de réfection.

Pour poursuivre dans le domaine des travaux importants, la SNCF et Réseau Ferré de France interviennent sur le secteur de la Gare, dans le cadre du Plan Rail Auvergne (mai à novembre). Cette intervention consiste en la reprise totale de 30 km de voie ferrée jusqu'à Lacapelle-Viescamp. Ceci engendre quelques désagréments en terme de circulation routière (fermeture ponctuelle du passage à niveau). Ces aménagements ferroviaires devraient permettre de raccourcir le temps de parcours entre MAURS et AURILLAC. Il y a encore beaucoup à faire ! Le Conseil Général du Cantal et la commune de Maurs ont également engagé des travaux de voirie à cette entrée de Maurs. Ainsi, la Route Départementale 663 va bénéficier d'un embellissement et d'une meilleure sécurisation de la circulation piétonne.

D'autres travaux conséquents vont être engagés dans le centre-bourg. La rue des Marais fermée depuis bien longtemps, sera rouverte pour la rentrée de septembre, après la démolition d'un bâti menaçant ruine. Cette bâtisse nous aura occasionné bien des soucis tant administrativement que financièrement. Par ailleurs, la consultation pour les travaux de réseaux et de surfacage des rues du Coustalou et du Dr Clauzet sera réalisée fin juin, afin de débiter le chantier à l'automne.

Les études engagées se poursuivent dans le domaine de l'urbanisme et de l'eau potable. La démarche de réalisation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) a fait l'objet d'une présentation publique le 14 mai, avec les objectifs affichés par l'équipe municipale, après un débat en conseil municipal le 13 avril. Au rythme d'une réunion par mois, le bouclage devrait être effectif en fin d'année. Par ailleurs, nous lançons notre étude sur la ressource en eau de la commune et cela passe en premier lieu par un diagnostic précis de notre réseau. Le programme est en cours.

Des nouveautés apparaissent dans la ville : nouvelle signalétique en entrée de ville, nouvelle approche du fleurissement, implantation de toilettes sèches... tout cela afin de rester attractif à l'approche de la saison estivale, mais aussi de limiter la consommation d'eau d'arrosage.

Enfin, comme tous les ans, je suis heureux de joindre à ce bulletin le programme d'animations municipales gratuites de l'été. Ces activités font en sorte que l'on vienne à MAURS et que l'on s'y sente bien. C'est le vœu que je formule pour que le commerce et le tourisme vivent et prospèrent...

Bon été à MAURS. Votre dévoué maire.

Christian ROUZIERES
Maire de Maurs

Sommaire

Edito	1
Parole aux Adjoints	3
Actualités	3
Culture	6
Animations	8
Le Personnel Municipal des Ecoles	10
Finances Locales	12
Travaux	14
Brèves	15
Plan Local d'Urbanisme (PLU)	16
Centre Communal d'Action Sociale	18
Etat Civil	18
Communauté de Communes	19
Vie Associative	21

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs, Notre ville

Maurs notre ville n°70

Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : C.ROUZIERES

Directrice de la Rédaction :

Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, C. CABANES et V. CESANO.

Couverture : Kakémonos entrées de ville

Conception graphique et Impression :
I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254

Dépôt Légal : Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1300 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maurs.fr

E-mail : mairie@ville-maurs.fr

Crédit Photos :

Mairie, Jérémie Morel, Jean-Paul Tourrilhes.

AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ets GLAYAL M.-L.



SARL C.T.A.M.

Zone Artisanale - 15600 MAURS

04 71 49 09 69



RM. 387 774 508 FR : 14 387 774 508 00015

Didier TEULLET

MAÇONNERIE

Rue des Catalans
15600 MAURS



Pompes Funèbres
CASSAGNE

Aurillac
Marcolès

04 71 46 92 20



Pêche à la truite
POLMINHAC
aux étangs de MARFON

TRUITES fario et arc-en-ciel
FRITURE de truitelle
FILETS DE TRUITE sur commande
Grosses truites SAUMONEES

04 71 47 48 87
06 15 85 13 74

AIRE DE PIQUE-NIQUE



GAEC des Etangs de Marfon - 15800 POLMINHAC - truitedemarfon@laposte.net

Media Photos
3 place de l'Europe 15600 MAURS
04 71 49 03 79

tirages, albums,
objets déco...

Je commande de chez moi
mon photographe
s'occupe de tout !

Logiciel
de création
OFFERT

votre photographe en ligne
www.mediaphotos.fr

VIDANGE 15

Sarl Macheix
Vidange Assainissement

AURILLAC : 04 71 64 34 79

Fax : 04 71 64 37 29

E-mail : sarl.macheix@wanadoo.fr



VOTRE ENTREPRISE LOCALE

VIDANGE - CURAGE
DEGAZAGE CUVES

LAVAGE CONTENEURS

DEPOLLUTION
BALAYAGE

MAÇONNERIE BETONS

Jean-Louis AYMAR

Le Vallon - 15600 MAURS
La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU
Tél. 04 71 49 99 31
Fax : 04 71 49 98 03
Port. 06 82 68 64 00

Anne Tanné, 4^{ème} Adjointe au Maire

A mon départ en retraite, après une activité d'Architecte d'Intérieur et d'Enseignante en Arts Appliqués, c'est parce que j'aime la Châtaigneraie, la ville, son atmosphère, son environnement, qu'en 2006, j'ai décidé de m'y installer définitivement. C'est la douloureuse liberté qu'offre la solitude, après le décès de mon compagnon, qui a rendu nécessaire et possible un nouveau projet de vie.

Une équipe de Maursois, qui avait décidé de proposer un projet politique qui correspondait largement à mes engagements de toujours, m'a accueillie en son sein. Contre toute attente, je me suis vue confier un poste de Conseillère déléguée à la Culture, puis le poste d'Adjointe à la Vie Associative, à la Culture, à l'Animation, aux Sports... Depuis 2008, je consacre une grande partie de mon temps, et mets mon énergie au service de ce domaine tellement passionnant, animant une commission, une équipe, qui s'attache à réfléchir, à proposer, à améliorer les équipements, à organiser les loisirs et les événements de notre cité, voire en proposer de nouveaux, en investissant de nouveaux espaces.



Le monde associatif est le reflet de la vitalité d'une cité et d'un territoire. Les projets des associations, ont besoin d'être accompagnés, soutenus et coordonnés, dans les domaines les plus variés, sports, loisirs, animation, culture, patrimoine, environnement. Les choix sont toujours un compromis entre le souhaitable et le possible. Les associations sont les garantes de la cohésion, de l'échange, du lien social et humain, elles permettent et facilitent la mixité sociale et le mélange des générations. La réussite du Forum des Associations, que notre commission a mis en place dès 2008, et qui va voir en 2012 sa 5^{ème} édition, en est la preuve et l'expression.

La Médiathèque, l'Espace Multimédia et l'École de Musique, structures culturelles municipales se sont progressivement modernisées, pour offrir aussi des ouvertures au monde et à la culture, pour les Maursois et bien au-delà, à nombre de résidents du territoire. Le recrutement d'un animateur socioculturel en 2009, a permis la mise en place d'un programme d'animations estivales d'un bon niveau. Les Maursois et leurs hôtes de l'été ont accès à des propositions de qualité, gratuites, donc à la portée de tous. Ces animations valorisent de plus un cadre architectural ou naturel remarquable, à découvrir en toutes circonstances.

Je crois que le rôle des élus, autour du Maire et en accord avec notre programme, est de donner les grandes options, de dynamiser, de proposer. Avec les services municipaux, sans lesquels rien ne serait possible, les choses se mettent en place, même si nous ne refusons jamais de mettre la main à la pâte ! A tous ceux qui donnent de leur temps, de leur forces, de leur dynamisme, pour la réalisation de nos projets, je dis un grand merci... Dans une période économique difficile, où les collectivités doivent assumer des charges de plus en plus lourdes, une réelle volonté de l'équipe municipale, l'imagination et la créativité de tous et de chacun permettent de maintenir au mieux la vitalité et l'attractivité de notre commune et d'en faire, autant que possible, un lieu du bien vivre ensemble.



Actualités

Commémoration du 19 Mars 1962 50^{ème} anniversaire

Le lundi 19 mars 2012, les anciens d'Algérie étaient réunis place des Cloîtres, afin de célébrer le 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu, marquant la fin de la guerre d'Algérie. En présence de Christian Rouzières, Maire de Murs, des Maires du Canton, du Conseiller Général, les anciens combattants ont déposé la traditionnelle gerbe au monument aux morts cantonal.

Cette cérémonie s'est déroulée dans le plus grand recueillement, en présence des Conseillers Jeunes, et de la population venue en nombre. Un vin d'honneur offert par la municipalité est venu clôturer cette journée du souvenir.

Afin de ne pas oublier...

Commémorations du 8 mai 1945 et du 12 mai 1944



Etaient présents : Christian Rouzières, Maire de Maurs, le Conseil Municipal, les élus locaux, les fédérations d'Anciens Combattants, avec à souligner la présence de M. Canac, et de M. Bourgoignon.

Comme de coutume, pour les commémorations du 8 mai 1945 et du 12 mai 1944, Maurs a tenu à faire de la journée du 8 mai, une journée du souvenir. Elle a débuté devant la Stèle à la mémoire de Jeanne Lavielle, (née à Maurs en 1898), portant la distinction de "Juste parmi les Nations", pour son action en faveur des juifs réfugiés dans le Cantal, alors qu'elle était secrétaire aux affaires Israélites, à la Préfecture du Cantal.

Le cortège s'est ensuite rendu devant le Monument des Déportés, route de Bagnac, pour se souvenir de ce 12 mai 1944, où les hommes de Maurs furent rassemblés, dans le pré de Laborie : 115 jeunes hommes dont 8 israélites ont été déportés en Allemagne (16 n'en sont jamais revenus). Ce même jour, le jeune André Saintemarie, qui se cachait des allemands, a été fusillé par un soldat S.S, rue Figeagaise.

Les jeunes maursois présents, ne sont pas restés insensibles à ces cérémonies. Ils ont accompagné le Maire lors des dépôts de gerbes, comme en témoigne la photo ci-contre.

Malgré la pluie battante, les maursois étaient nombreux à participer à cette cérémonie. M.Canac Président Départemental de l'ONAC (Office National

des Anciens Combattants) et M. Bourgoignon, Président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ont honoré la commune de leur présence. M. Canac a tenu à souligner la bonne coordination de cette cérémonie, entre toutes les fédérations d'Anciens Combattants et la Municipalité.

Les réunions de quartier se poursuivent en centre-ville !

La dernière réunion de quartier s'est déroulée le samedi 31 mars 2012. Elle concernait le secteur Nord-Ouest du Centre-ville, entre la RN122 et la route de Saint-Cirgues.

De nombreux riverains ont répondu présents à l'invitation de la municipalité. M. le Maire a débuté son discours par la présentation des projets et réalisations achevés, ainsi que les projets à venir. Il a ensuite laissé la parole aux riverains qui ont pu s'exprimer librement sur les problèmes rencontrés sur leur secteur.

L'essentiel des remarques a porté sur les difficultés de circulation dans la rue du Pauverel et rue Denis Forestier, à proximité des écoles. Les stationnements anarchiques entravent la circulation, surtout aux heures de sortie des écoles.

M. le Maire a souligné que les élus étaient conscients de cet état de fait et qu'ils réfléchissaient à soumettre des propositions au Conseil Général du Cantal. En effet cette route est une départementale et son aménagement ne peut se faire qu'en accord avec celui-ci. D'autres sujets relatifs à la propreté et au manque d'entretien de certaines propriétés ont été évoqués. Les élus font une nouvelle fois appel au civisme et à la responsabilité de chacun. La discussion s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

En centre-Ville : il reste 3 secteurs à visiter en 2012.



La retraite ...une nouvelle vie qui commence !

Le vendredi 20 avril, le Maire, les élus et ses collègues de travail étaient réunis autour de Jean Boudet, en présence de sa famille, pour fêter ensemble cet instant chargé d'émotion que représente le départ à la retraite. Dans son discours, le Maire a retracé sa carrière : ancien employé de l'entreprise Bardet, Jean Boudet est entré à la mairie de Maurs en 1977, où il passera 35 années au service des maursois. Le maire a conclu son discours, en lui souhaitant une heureuse et longue retraite auprès de ceux qui lui sont chers.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'une réception organisée par les élus municipaux, et la remise des cadeaux offerts par ses collègues de travail et le Comité des Oeuvres Sociales. Parmi les cadeaux offerts : un tractopelle miniature, histoire de passer du professionnalisme aux loisirs.

Avec son départ, c'est une page de la vie du service technique municipal qui se tourne et pour "Jeannot", une nouvelle vie qui commence.



L'auteur de 36 DEBOUT, n'oublie pas Maurs



Serge Mazières enfant de Maurs, est venu dédicacer son livre intitulé : "36 DEBOUT - Le Cantal dans le Front Populaire", le jeudi 3 mai 2012 à la Maison de la presse de Maurs.

Ce fut l'occasion pour le Maire de Maurs et les Conseillers Municipaux de saluer son initiative autour d'un petit déjeuner convivial. Après un bref historique sur la conception de son livre, c'est avec le plus grand plaisir que Serge Mazières a retrouvé ses anciens professeurs de collège. Il a évoqué avec eux, l'élève qu'il a été et à leur tour les professeurs ont salué l'homme qu'il est devenu.

Au-delà des Foires Chevalines, une amitié qui perdure...

La Foire aux Chevaux de Printemps, (le 3 mai 2012), a cette année encore, été l'occasion d'une rencontre chaleureuse entre la commune de Maurs et les communes de Plaintel et de Gavray. Guy Nicolle, Maire de Gavray, accompagné d'un de ses adjoints et Guy Joly représentant la commune de Plaintel, ont tenu à être présents à Maurs, malgré une actualité politique plutôt chargée.

Comme chaque année les échanges ont été très cordiaux lors de la réception en Mairie et des repas organisés par la Communauté de Communes du Pays de Maurs et le Comité des Foires Chevalines.

Quand les Conseillers Jeunes se rencontrent...

Le week-end des 12 et 13 mai 2012, a été l'occasion pour les membres nouvellement élus du Conseil Jeunes de Maurs, d'accueillir les Conseillers Jeunes de la ville de Cornebarrieu (Banlieue Toulousaine).

Pour cette première rencontre, les Conseillers Jeunes ont été accueillis sur le Campus du Vallon, par les élus de la commune de Maurs. M^{me} Delort et quelques membres de la Commission Vie Sociale, Vie Scolaire, ont partagé le pot d'accueil organisé pour l'occasion.

Ces deux journées de rencontres, ont permis aux membres des deux Conseils Jeunes d'échanger sur les problématiques spécifiques au milieu rural et au milieu urbain. Ils ont mis l'accent sur les différences et les similitudes de leurs mandats.



Au programme de la journée du samedi ...

Une chasse au trésor a été organisée dans Maurs, pour une visite ludique de la ville, avec un temps d'échange plus calme sur les projets respectifs de chaque Conseil Jeunes. La soirée s'est achevée par une veillée.

Poursuite des visites le dimanche...

Un premier groupe a visité le Moulin du Fau, accompagné par l'association Paysans d'Autrefois en Châtaigneraie. Ils ont pu assister à la mise en marche des meules et à la fabrication de farine. Le deuxième groupe a pu découvrir le sentier botanique, accompagné par l'association du Sentier Botanique de Senergues. Les Conseillers Jeunes ont apprécié ces visites et remercient les membres de ces deux associations pour leur disponibilité.

Ce week-end a tenu ses promesses, les conseillers jeunes étaient satisfaits. Cette rencontre représente une première étape vers des échanges sur le long terme, puisque le Conseil Jeunes de Maurs est d'ores et déjà invité officiellement à se rendre à Cornebarrieu en 2013.

Culture

Ecole Municipale de Musique de Maurs

Pour l'année 2011-2012, l'école municipale de musique a vu ses effectifs augmenter légèrement (72 élèves inscrits). Les musiciens ont pu travailler selon leurs choix d'instruments (piano, synthétiseur, guitare, flûte traversière, accordéon). Denis Wagenman a encadré la classe de chant choral, pour les enfants du premier cycle et Elisabeth Raynal, le travail d'orchestre pour le second cycle. La classe d'éveil a montré beaucoup de dynamisme et les ateliers adultes toujours autant d'enthousiasme.

Le spectacle d'hiver sur le thème de la bande dessinée en science-fiction a eu lieu le 5 février 2012. Il a permis à chaque musicien de s'exprimer avec son instrument, soit en duo, trio ou petit ensemble. Le travail a été fort apprécié du public venu nombreux pour les écouter.

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé le 29 juin, sur le thème des jeux, dans la continuité de l'exposition proposée par la Médiathèque Municipale. Beaucoup de surprises ont séduit les personnes présentes, qui ont encouragé nos musiciens. Au mois de mai, les élèves ont également animé "musicalement" un après-midi à la Maison de Retraite de Maurs.

Après une année bien remplie, l'école va se préparer pour la nouvelle rentrée qui approche, avec encore pleins de beaux projets musicaux.

Info tarifs : conséquence de la baisse des subventions accordées par le Conseil Général pour le fonctionnement de l'école de musique, la participation de la commune et des familles devra augmenter. Une différenciation des tarifs sera appliquée, pour les maursois et les non-maursois qui fréquentent le service communal.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Les temps forts depuis janvier 2012



PAR MONTS ET PAR MOTS

Zoom sur le Festival Départemental de lecture à haute voix
Sur les pas d'Ulysse avec Philippe Malassagne et Richard Héry

Dans le cadre du Festival de lecture "Par Monts et par Mots", le 15 mars 2012, le comédien Philippe Malassagne et le Musicien Richard Héry ont réuni leurs talents pour raconter au public l'Odyssée d'Ulysse, roi d'Ithaque. Richard Héry a su surprendre les spectateurs en créant un univers musical d'une grande richesse, usant d'instruments aux origines diverses, souvent de sa fabrication. La lecture de Philippe Malassagne était très proche de la lecture originale grâce à un rythme parfois scandé aux limites du chant, se modifiant en fonction des personnages.

FÊTE DU JEU DE SOCIÉTÉ

Dans le cadre de l'exposition sur les jeux de société, la fête du jeu a été organisée le 6 juin, avec les élèves de l'Ecole Municipale de Musique, le service Animation et le Conseil Jeunes de Maurs.

EXPOSITIONS EN COURS...

Horaires :

Mardi : 14 h à 18 h
Mercredi : 10 h à 12 h
 et 14 h à 18 h
Judi : 9 h à 12 h
Vendredi : 14 h à 18 h
Samedi : 9 h à 12 h

Pirates et Brigands

Du 13 Juin au 20 septembre 2012. Exposition pour tout savoir sur les pirates et les brigands. Des jeux pour y jouer tout l'été... A l'abordage de la Bibliothèque!

Pour venir à la bibliothèque, les groupes doivent prendre contact au 04 71 46 71 22
 ou par email : bibliotheque@ville-maurs.fr



ESPACE MULTIMEDIA

L'Espace Multimédia de Maurs se situe au sein du Foyer d'Accueil et d'Animation, route de Bagnac et jouxte la Bibliothèque Municipale. Du matériel informatique est mis à votre disposition par la commune, pour tous vos travaux de bureautique : une lettre à taper...un carton d'invitation à créer...une présentation Power-Point à réaliser...un rapport de stage à mettre en page... mais aussi pour surfer sur Internet, envoyer des e-mail, scanner des photos.

L'accès aux ordinateurs avec la connexion Internet est gratuit pour toutes les personnes abonnées à la Médiathèque, et pour les jeunes de moins de 16 ans.

Contact :

Espace Multimédia – avenue de Bagnac – 15600 MAURS
 Tél. 04 71 49 78 58 - email : espacemultimedia@ville-maurs.fr

**L'animatrice,
 Stéphanie Brochard,**
 vous accueille aux jours et
 horaires suivants :

(jusqu'à fin juillet, fermeture en août)

Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Judi : 9h à 12h



Retour sur la 27^{ème} Foire au Matériel Agricole

Malgré le temps maussade, les amateurs de matériel agricole ont répondu présents à cette 27^{ème} édition de la Foire au Matériel Agricole de Maurs.

Tout au long de ce dimanche 15 avril, les amateurs de matériel agricole, petits et grands ont pu découvrir la diversité du matériel exposé : tracteurs, matériel d'élevage, de culture, de fenaison... Ils ont pu glaner des informations sur les dernières nouveautés, acheter du matériel neuf ou d'occasion. Mais la Foire au Matériel Agricole de Maurs, c'est aussi un moment convivial à passer en famille, pour découvrir ou redécouvrir, la désormais traditionnelle Exposition avicole où se côtoient, pour le plus grand plaisir des enfants, poules et lapins en tout genre. C'est aussi le moment privilégié pour déguster les tripoux, proposés par les cafetiers-restaurateurs de la commune.



Cette animation qui marque l'arrivée du printemps a également permis aux jardiniers amateurs ou plus confirmés de faire leurs achats de plants et de fleurs auprès des horticulteurs et maraîchers présents sur le Tour de Ville.

Cette manifestation, organisée par le service Animation de la commune, et la Commission Foires et Marchés, a accueilli plus d'une cinquantaine d'exposants. La tombola organisée par la filière AOP Cantal Salers est venue animer cette journée aux côtés de la Ganelette et de l'Accordéon Club, chargés d'assurer l'ambiance musicale.



A venir...

Le 5^{ème} Forum des Associations se prépare

Très apprécié du public, le Forum des Associations, co-organisé avec la Communauté de Communes du Pays de Maurs, a trouvé son rythme de croisière. Chacun sait maintenant qu'il accompagne la rentrée scolaire, le 1^{er} samedi du mois de septembre. **La 5^{ème} édition se déroulera le samedi 1^{er} septembre 2012**, sur la Place des Cloîtres et une partie du Tour de Ville.

Pour le public, ce sera l'occasion d'échanger avec les responsables associatifs, de découvrir et de s'inscrire à de nouvelles activités, à vocation sportive, culturelle ou sociale. Le Forum des Associations, c'est plus de 40 associations maursoises et du Canton, réunies en un même lieu pour faciliter les rencontres et les échanges.

Nouveauté cette année :

Seront invités au Forum un professionnel de la communication et des associations de prévention.

14^{èmes} Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art

Les prochaines Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art se dérouleront les 13 et 14 Octobre 2012. La manifestation se prépare avec comme objectif un renforcement de la sélection pour une exposition de qualité, afin de donner toute leur place à l'artisanat d'art et aux démonstrations.



Au programme des animations

Carnet de route des animations de l'été 2012

Comme en 2011, le programme des animations municipales et associatives de l'été est joint au Bulletin Municipal Communal. Ce programme offre des spectacles volontairement éclectiques afin de satisfaire aux attentes diverses du public, avec une exigence de qualité constante. Il est préparé dès le mois de janvier, par Jérémie Morel, Animateur Municipal. Cette préparation comprend l'établissement du budget, la recherche des troupes et compagnies, leur sélection, l'accueil et l'hébergement, la communication à la presse locale, avec pendant tout l'été l'organisation des spectacles et l'accueil physique des troupes et compagnies. Cette activité s'effectue en parallèle avec l'organisation des manifestations annuelles et l'encadrement du Conseil Jeunes.

Cette programmation a un coût (10 100 € pour 2012 hors frais de personnel). Elle permet d'offrir aux maursois et visiteurs, un spectacle par semaine en moyenne, pendant la saison d'été. Tous ces rendez-vous sont gratuits. Cette gratuité est le reflet de la volonté municipale de permettre à tous d'accéder à des animations culturelles sur leur lieu de résidence ou de vacances, quels que soient leurs moyens financiers. Cette programmation vise avant tout à offrir des moments de détente et de plaisir dans des lieux qui font le charme de notre cité (place des Cloîtres, domaine du Fau, Moulin du Truel...)

Zoom sur quelques temps forts de la programmation

• PLEIN FEU SUR LE FAU, Samedi 14 Juillet

à partir de 18 h 30, au Domaine du Fau

Marché de Pays, Feu d'artifice et Bal Populaire au programme !

La 4^{ème} édition de Plein Feu sur le Fau débutera à 18 h 30, avec le très attendu Marché de Pays. La soirée sera ponctuée par le feu d'artifice et se poursuivra tard dans la nuit par un bal populaire animé par Robert Barres et son orchestre.

• CINE GUINGUETTE, Jeudi 26 Juillet

à 21 h, au Jardin du Truel, par la Compagnie des Vidéophages

Le Ciné-Guinguette c'est d'abord des projections vidéo de courts ou moyens-métrages indépendants qui font réfléchir, interrogent, divertissent et font voyager. Un tournage en direct ! Le maestro Roberto Della, mettra en scène ce tournage. Le spectacle s'achèvera avec la diffusion du court-métrage tourné dans la soirée! Cette année le film nous plongera dans l'univers merveilleux des CONTES DE FEES !

Dans un esprit "Guinguette" également, en première partie, des entre sorts !

Igor Agar et son théâtre d'ombres pour retrouver la magie des projections d'avant le cinéma ! Spectacle Tout Public - Durée : 2 h 30

• FATRAS EN CONCERT, Jeudi 9 Août

21 h, place des Cloîtres

Rock français, entre exaltation et introspection

Fatras, ce sont huit musiciens aux parcours et aux influences différents qui s'unissent pour proposer un univers surprenant. Tour à tour enflammée ou mélancolique, la musique Fatras plonge avec ce nouvel album dans un univers équivoque, entre réalisme noir et douce utopie. 2012 marque une nouvelle étape pour le groupe : nouvel album, nouveau trompettiste et nouveau chanteur. En quelque sorte, une nouvelle aventure commence... L'énergie est toujours là, peut-être même plus que jamais.





Un maillon essentiel au sein de l'école publique

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans et ce jusqu'à 16 ans révolus. Ainsi, la majorité des parents scolarisent leur enfant dans une école ou un établissement d'enseignement. Le ministère de l'Education Nationale est notamment responsable de la définition du contenu des programmes scolaires, des dépenses pédagogiques, du recrutement et de la gestion de la carrière du personnel enseignant...

Quant aux communes, elles sont propriétaires des locaux publics (primaire, maternelle) et assurent ainsi les constructions, grosses réparations de ces lieux. Elles assument également les frais de fonctionnement des écoles (électricité, gaz, fournitures administratives, fournitures d'entretien...), recrutent et gèrent la carrière du personnel non enseignant. Ainsi, la mairie de Maurs joue un rôle important dans le fonctionnement des écoles. Le personnel municipal est placé sous l'autorité du Directeur durant le temps scolaire et sous l'autorité du Maire, hors temps scolaire.



Les écoles maternelle et élémentaire publiques, Denis Forestier

• **L'école maternelle** accueille 64 jeunes enfants (2011 - 2012) de 2 à 6 ans, regroupés dans trois classes différentes : petite section, petite et moyenne section et grande section. La direction est assurée par M^{lle} BALITRAND. Chaque classe est composée d'un professeur et d'un agent municipal afin d'encadrer au mieux les jeunes élèves.

A l'école maternelle de Maurs, 3 agents municipaux exercent les fonctions d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) : Claudie Fel, Geneviève Cros et Hélène Marazza. Elles sont présentes quotidiennement aux côtés des enseignantes pour les assister dans les tâches d'accueil, d'animation, d'hygiène et de surveillance des jeunes enfants. Leur travail comprend également des tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'école : la surveillance périscolaire (cantine et garderie) ainsi que l'entretien des locaux et du matériel servant aux enfants.

Le Personnel Municipal des Ecoles

• **L'école élémentaire** compte 98 élèves (2011/2012) dans 4 classes différentes, c'est-à-dire le CP, le CE1, le CE2-CM1, et le CM2. Monsieur CRAPET, le directeur, fait parti des quatre enseignants présents pour assurer les cours. Les services du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) assurent également des interventions à l'école.

A l'école primaire de Maurs, deux agents techniques municipaux, Chantal Marquet et Henriette Rigal, sont présentes, en lien avec l'équipe éducative pour assurer le bon fonctionnement, le maintien au propre des locaux et l'entretien des matériels destinés aux enfants. Tout comme les ATSEM, elles assurent la garderie (matin et soir), participent au service et à la surveillance de la cantine scolaire.

Le quotidien des agents municipaux des écoles.

La journée des agents s'articule autour des enfants, du temps scolaire et périscolaire. Les agents du primaire ont un emploi du temps morcelé entrecoupé de périodes de travail et de repos. Leur journée débute tôt le matin (6 h 30 ou 7 h 15) et termine tard le soir (18 h 45 ou 19 h 45). Quant aux agents de la maternelle, deux d'entre elles exercent leurs missions en journée continue (8 h 30-17 h 45 ou 18 h 30).



Grande section - Préparation du cadeau de la fête des mères



Lavage des mains

Le contact quasi permanent avec les enfants fait que ce métier s'exerce le plus souvent par choix.

Il demande des compétences et aptitudes spécifiques et variées :

- De la compréhension, pour reconforter les enfants,
- De la patience et de la discrétion,
- Des capacités d'écoute et de communication auprès des différents publics (parents, enfants, enseignants),
- Une adaptabilité certaine,
- Le sens de l'organisation
- La capacité à travailler en équipe.

Toutes ces raisons font qu'il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir travailler comme agent des écoles. Il s'agit bien souvent d'une vocation.

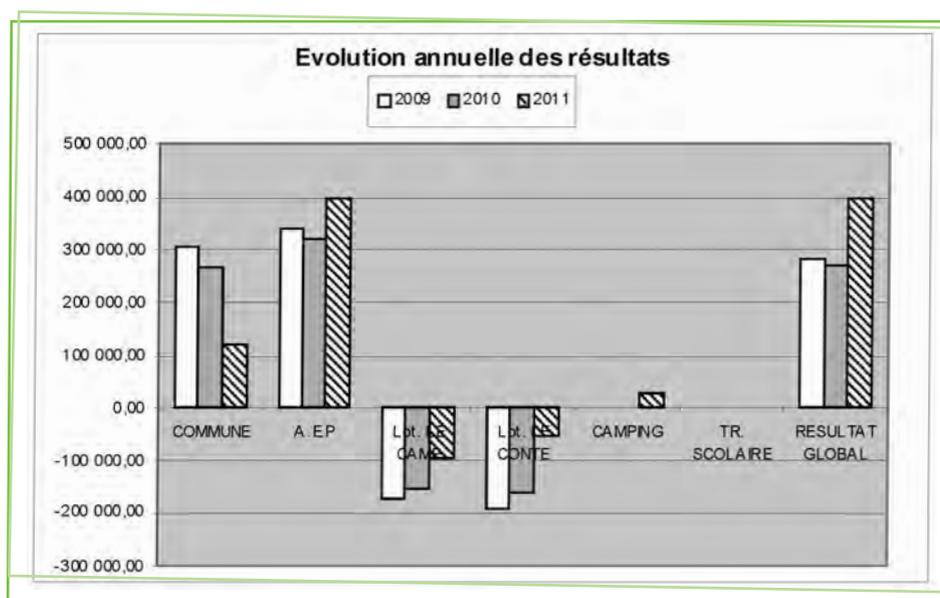
LA CANTINE

A Maurs la gestion de la cantine est assurée par l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique, qui fixe les tarifs et la composition des menus. Deux personnes sont employées par l'association pour assurer la préparation des repas et le service. Le fonctionnement de la cantine, apprécié de tous, est subventionné par la commune de Maurs.



Comptes administratifs 2011

Le budget se présente en 7 budgets distincts : le budget principal, celui de la commune, et 6 budgets annexes (adduction d'eau potable – A.E.P –, camping, transport scolaire, CCAS, lotissement Le Camp, lotissement Le Conte). Le résultat consolidé des comptes administratifs (à savoir le résultat cumulé de l'ensemble des budgets hors CCAS) fait ressortir **un résultat positif en 2011 de +397 999 €** (contre +271 545 € en 2010).



Le budget de la commune (**résultat 2011 du budget principal : +120 779 €**) reste excédentaire malgré de réelles difficultés d'encaissement des subventions publiques en fin d'année. En fonctionnement, la commune peut se féliciter de la maîtrise de ses dépenses -3.31% mais doit rester vigilante car ses recettes de fonctionnement sont également en légère baisse. (Pour mémoire, l'inflation moyenne en 2011 était de +2.1%.)

Le résultat positif de ce budget permet de prendre en charge les dépenses courantes de fonctionnement mais aussi d'autofinancer une partie des investissements engagés notamment la réfection intérieure d'une des salles cantine, le programme de voiries communales, la réalisation d'une aire de lavage aux ateliers techniques, l'acquisition de mobilier urbain (panneaux, bancs, poubelles...), l'ensemble des travaux d'éclairage public... En 2011, la commune a peu emprunté, 145 000 € afin de financer l'achèvement des travaux de l'Abbatiale. Le taux d'endettement (encours de la dette/ recettes de fonctionnement) est au 31/12/2011 de 0.97, inférieur à 1, ce qui indique une situation financière correcte.

Endettement par habitant

- Mours : 836 € / hbt
- Moyenne des communes de 2 000 à 3 500 habitants (source D.G.C.L) : 706 € / hbt

Le budget **eau (résultat 2011 : + 399 227 €)** est également excédentaire, cela a permis de couvrir les frais de fonctionnement du service et principalement des travaux de réseaux à Calsacy (76 000 €) ainsi que des travaux de maintenance à la station de pompage et de traitement de l'eau potable. Ce résultat excédentaire, cumulé depuis plusieurs années, devrait permettre d'engager les études nécessaires à une amélioration du rendement des réseaux sous réserve du soutien des co-financeurs.

Le budget **camping** est un budget habituellement déficitaire pour lequel la commune verse une subvention d'équilibre tous les ans. Exceptionnellement, le résultat de l'année 2011 est excédentaire (**+ 30 256 €**) compte-tenu du report des travaux de remplacement des mats d'éclairage public et des bornes électriques sur le site.

Les budgets des **lotissements** voient leurs déficits diminuer progressivement, en fonction des ventes de terrains en cours.



Budgets prévisionnels 2012

BUDGETS	Budgets prévisionnels 2012	
	Fonctionnement	Investissement
Budget de la commune	1 950 000,00	2 107 000,00
Budget annexe Adduction d'Eau Potable (AEP)	400 000,00	390 000,00
Budget annexe Camping	67 300,00	70 000,00
Budget annexe Transports Scolaires	0,00	0,00
Budget annexe Lotissement Le Camp	184 700,00	168 000,00
Budget annexe Lotissement Le Conte	305 000,00	194 000,00
Budget CCAS voté par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social	9 120,00	0,00

Les projets de ce conseil municipal vont se poursuivre sans toutefois augmenter les impôts. Ainsi, il est nécessaire de réaliser des investissements mesurés, d'encaisser les subventions afférentes aux projets réalisés et de contenir les dépenses de fonctionnement.

Compte-tenu des nombreux aménagements envisagés, et de la volonté de la commune de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2012, des emprunts devront être contractés. De plus, les principaux co-financeurs des projets, à savoir l'Etat et le Conseil Général, ne retiennent qu'un nombre restreint de projets. Ainsi, certaines opérations ne pourront débuter qu'une fois les accords de subventions obtenus ou devront être reportés au vu de la conjoncture nationale ; ceci a notamment été le cas pour les travaux d'aménagement du camping (voirie, éclairage...) qui ont obtenu un financement de l'Etat (D.E.T.R) début 2012 alors qu'ils auraient dû être réalisés l'an passé.

Sans rentrer dans les détails ni par budget, les principales réalisations à venir sont les suivantes :

- Renforcement de réseaux d'eau potable (Rue Lou Coustalou, Rue du Docteur Clauzet, Rue Figeagaise Basse) ;
- Remplacement des compteurs généraux d'eau potable (vétustes) avant le lancement de l'étude du Plan Local de Production et de Distribution de l'Eau (PLPDE) avec l'appui des services du Conseil Général du Cantal ;
- Eclairage public : solde des travaux d'éclairage du stade municipal et d'alimentation basse tension à Calsacy. Aménagement EP et BT Cité Quercy. Implantation de bornes-prises au Tour de Ville.
- Travaux de voirie, ainsi que travaux de réseau pluvial ;
- Aménagements sécuritaires et paysagers aux abords du RD 663 ;
- Travaux de réfection du camping municipal en vu du maintien de son classement en trois étoiles ;
- Travaux des bâtiments publics : mise aux normes gymnase, réfection d'une salle de classe du primaire, lancement d'une étude énergétique et accessibilité des bâtiments communaux, nombreuses réfections de toiture dont la grange du Truel...
- Achat de matériels : tracteur, mobilier urbain, jeux pour enfants, panneaux de signalisation routière, mobilier garderie, matériel espaces verts dont nouvelles décorations urbaines, mobilier et ordinateurs... ;
- Implantation de toilettes sèches (Domaine du Fau, La Gare).

Vote des taux 2012

Conformément à son engagement et au vu de la conjoncture économique et sociale, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition depuis le début de son mandat. Ainsi, les taux 2012 sont les suivants :

	Taux communal 2012	Pour mémoire en 2011 Taux moyens communaux	
		national	départemental
Taxe d'habitation	9,63 %	23,76 %	26,70 %
Taxe foncière bâtie	19,82 %	19,89 %	23,68 %
Taxe foncière non-bâtie	94,74 %	48,56 %	90,72 %



L'avenue du stade refaite à neuf

Le Conseil Général a pris la décision, courant octobre 2011, de réaliser des travaux de voirie : renforcement de la chaussée en béton bitumineux, sur la RD 663, en plusieurs tranches. Dans le cadre de ce projet, afin d'éviter plusieurs chantiers consécutifs, la commune a programmé en parallèle des aménagements sécuritaires et paysagers. La première tranche des travaux concerne la portion de la route départementale 663, du passage à niveau n° 148 jusqu'au rond-point du Stade.

Le projet municipal comprend : la réfection et la sécurisation des trottoirs, coté Stade, avec mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées ; ainsi que la rénovation de l'éclairage public existant. Le coût global prévisionnel de l'opération se monte à 110 000 € H.T. Une subvention a été sollicitée par la commune auprès de l'Etat (DETR).

Les déviations et circulations alternées en place à chaque fermeture de routes, sont destinées à assurer la sécurité des usagers et la continuité du trafic. Une fermeture totale de l'avenue du Stade est prévue la semaine du 9 juillet, sous réserve d'avancement des travaux. Des aménagements seront réalisés pour les riverains.



Le 24 mai dernier, les riverains ont été conviés en mairie, à une réunion d'information. Etaient présents les responsables techniques de l'opération : le Conseil Général du Cantal (Pauline Brousse et Marc Loudières), la Colas (Jean-Louis Guibert) et la commune de Maurs, afin d'aborder avec eux toutes les questions, notamment d'ordre pratique.

Gestion de l'eau

Acquisition et installation de compteurs généraux d'eau potable (AEP).

La commune de Maurs a engagé en 2010, une demande d'adhésion au Plan Local de Production et de Distribution de l'Eau potable (PLPDE), mis en place par le Conseil Général du Cantal, avec pour objectif de pallier le problème récurrent du manque d'eau sur la commune. Il s'agit à terme de faire un diagnostic de l'état du réseau d'eau, afin de comprendre pourquoi le rendement actuel est faible. L'étude prévue dans le cadre du PLPDE, devrait permettre d'identifier les pertes éventuelles, d'améliorer la ressource en eau (qualité et quantité), ou de la mutualiser le cas échéant.

Afin de pouvoir réaliser ce diagnostic, des nouveaux compteurs généraux desservant le centre ville depuis le château d'eau de l'Oratoire, ont été mis en place. Ils viennent en remplacement des anciens trop vétustes. Ils vont permettre de totaliser la consommation cumulée des compteurs individuels, ce qui permettra d'évaluer les déperditions en eau (fuites, malveillance...). Ainsi la commune pourra prétendre aux subventions nécessaires à l'amorce d'une étude sur la ressource en eau et au lancement d'éventuels travaux.

Le coût global de l'investissement se monte à 26 719 € H.T.

Le marché a été attribué à l'entreprise Mat'Elec, il comprend :

- La fourniture et l'installation des compteurs pour un montant de 21 506 € H.T
- La fourniture d'un logiciel de télégestion autonome pour un montant de 5 213 € H.T.

Travaux de voirie

Le programme de voirie communale 2012 est arrêté. Son Coût global s'élève à 97 000, 00 € H.T.

Les secteurs concernés sont les suivants :

Travaux de point à temps :

- Impasse du "Colombier", Lotissement du "Conte", Chemin du "Charron"
- Voie Communale de Ricros, "Le Couderc, Le Noyer".

Travaux de réfection totale de la voirie :

- Impasse du "Tayrac", Rue "Figeagaise Basse", Place "Los Arcos"
- Place des "Cloîtres", Voie Communale du "Verdier", Trottoirs, tour de ville
- Voie Communale de la "Cabane", Chemin du "Camp", Aménagement de l'entrée "Camping".

Nouvelles pratiques de désherbage

Dans le cadre de l'Adhésion à la Charte d'Entretien des Espaces Publics, la commune de Mours s'est engagée à mettre en œuvre des pratiques de désherbage respectueuses de l'environnement et de la santé humaine. La réalisation de cet engagement passe par un strict respect des nouvelles règles établies. Cette nouvelle façon d'appréhender le désherbage suscitera sans doute des interrogations de votre part. Elle aura des conséquences sur la charge de travail du service espaces verts, qui va se trouver augmentée.

Afin de répondre à ces interrogations, nous vous proposons un Mémento sur "comment va s'effectuer le désherbage !".

- Les rues présentant des zones trop pentues ou étant situées à proximité d'avaloirs ou de caniveaux ne seront pas désherbées chimiquement.
- Les seules zones où un désherbant chimique sera utilisé, sont celles qui permettent des infiltrations naturelles, telles que les zones en tout venant ou en gravette.
- Afin de limiter les pousses d'indésirables, il sera semé en pied de murs des mélanges fleuris dans les rues du Tayrac, des Ferrandies, des Teulières et du Charron.
- un désherbant dit écologique à base d'acide pélargonique (présent dans les géraniums) sera testé sur le secteur du Vallon. Sa particularité (élément végétal), nous autorise à l'appliquer sur zones bleues, c'est à dire les caniveaux et écoulements pluviaux.

Les "Cabanes au fond du jardin" du XXI^{ème} Siècle

Des nécessités de fonctionnement, un souci d'hygiène et de propreté ont conduit la municipalité de Mours à mettre en place des toilettes sèches, sur deux lieux de la commune. Le domaine du Fau et le terrain de la Gare sont régulièrement fréquentés et non équipés en terme de sanitaires. Les pêcheurs, "pique-niqueurs", promeneurs, joueurs de boules et les passants seront satisfaits d'y trouver ces équipements.

Le principe de ces toilettes répond à deux objectifs : un souci d'économie d'argent, puisqu'elles ne nécessitent aucun branchement, et un souci d'économie d'eau, sachant combien notre commune est souvent en restriction à la saison où il y a le plus de monde sur notre territoire. Un simple terrassement a suffi pour installer les volumes en bois. De la sciure est fournie pour alimenter un composteur où les employés municipaux déposeront les sacs prévus à cet effet. C'est au fond conforme à nos ancestrales "cabanes au fond du jardin", que des préoccupations écologiques ont remis au goût du jour !

Maintenant nous souhaitons que ces structures soient respectées, utilisées comme elles le doivent. Nous sommes convaincus que c'est aussi une proposition pédagogique dont chacun peut s'inspirer chez soi, dans des espaces verts, jardins ou autre.

Les Brèves

Achat d'un tracteur

La commune de Mours a fait l'acquisition d'un tracteur (30 000 € TTC). Cet achat est l'illustration de la politique de renouvellement progressif du matériel. Il permettra d'améliorer les conditions de travail des agents communaux et par conséquent, le cadre de vie des moursois.

La Piscine Municipale vous attend

La piscine municipale est rouverte au public depuis le 30 Juin 2012. Aux horaires suivants : piscine ouverte tous les jours de la semaine, de **10 h à 12 h** et de **15 h à 19 h**, sauf le jeudi. Fermeture exceptionnelle le dimanche 26 août (Fête de la Saint-Césaire).

Fleurissement et décoration urbaine

Une nouvelle décoration florale sur la commune et des entrées de ville relookées !

De nouveaux bacs à fleurs aux couleurs vives ont été installés par le service espaces verts, au début du mois de juin. Des kakémonos (voir couverture) rappelant les atouts de Mours vont être installés aux trois entrées de ville pour accueillir les visiteurs.





Un document d'urbanisme mûrement réfléchi... Le P.L.U.

Fin 2012, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) va constituer le nouveau document d'urbanisme réglementaire appelé à remplacer le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols). Suite à l'entrée en vigueur de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U du 13 décembre 2000), la commune de Maurs se doit d'adapter sa réglementation locale en matière d'urbanisme afin de répondre à la législation en vigueur. Le P.L.U ne réglemente plus uniquement le droit des sols, mais traduit **un vrai projet de développement et de mise en valeur de la commune pour les 10/15 ans à venir**. Il a pour axe majeur la prise en compte du développement durable. Ainsi, ce document d'urbanisme doit permettre de réduire la consommation des espaces naturels non urbanisés et favoriser la densification raisonnée des espaces déjà urbanisés.

Le principal objectif du P.L.U consiste à réglementer l'utilisation du sol. Pour ce faire, il détermine les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et les autorisations de travaux sont instruits. Il fixe l'emplacement des futures voiries et équipements publics. Il institue des protections pour le milieu naturel et le patrimoine bâti. Ces règles s'imposent à tous, personnes publiques et privées et doivent permettre un développement cohérent de la ville.

Pour connaître les règles qui s'appliquent à une parcelle, **il convient de s'adresser au service urbanisme à l'accueil de la mairie**, afin de consulter le plan de zonage et le règlement.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU P.L.U.

Rapport de présentation c'est-à-dire le diagnostic du territoire ;

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) : il expose les orientations générales de la commune pour les 10/15 ans à venir ;

Règlement graphique (zonage) et écrit : il fixe les modalités d'occupation et d'utilisation des terrains

- Zones U – Zones urbaines déjà urbanisées ou équipées
- Zones AU – Zones à urbaniser destinées à être ouvertes à terme à l'urbanisation
- Zones N – Zones naturelles à protéger
- Zones A – Zones agricoles dédiées à maintenir un potentiel agronomique, biologique ou économique de terres agricoles

Orientations d'aménagement : c'est un élément facultatif définissant les dispositions particulières applicables à certains secteurs (et plus particulièrement des zones AU)

Annexes : sont destinées à expliquer certaines dispositions spécifiques du règlement mais aussi à rappeler les servitudes d'utilité publique, annexes sanitaires (réseau d'eau, d'assainissement)...



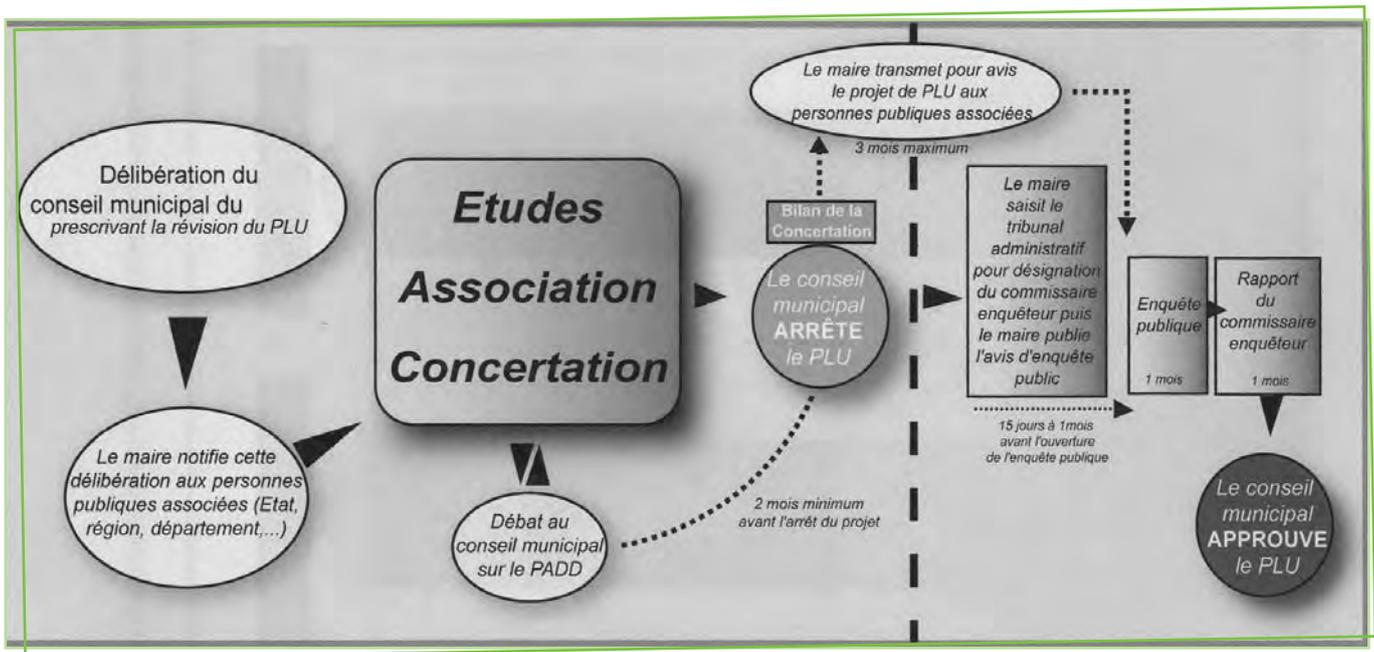
LE P.L.U., UNE DEMARCHE ARDUE

En Août 2008, la commune de Maurs s'est engagée dans une procédure de révision de son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) afin d'aboutir à la création d'un Plan Local d'Urbanisme, tel que présenté précédemment.

La conception et l'élaboration d'un P.L.U à Maurs, c'est : des visites sur le terrain, mais surtout plus de 20 réunions de travail avec le cabinet d'étude CAMPUS DEVELOPPEMENT, les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) et la Chambre d'Agriculture. Depuis 1 an, les élus de la Commission Urbanisme, avec les employés municipaux concernés, se sont réunis une fois par mois, afin d'examiner les divers documents de zonage, de fixer les objectifs de développement de la commune.

Le 14 mai dernier, la municipalité a organisé une réunion publique d'information ouverte à tous les Maursois. Cette réunion a permis aux différents acteurs du projet, de présenter la procédure d'élaboration du PLU, le diagnostic du territoire communal et les orientations retenues pour l'établissement du P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Le Maire, Christian Rouzières, a animé les échanges avec les quelques maursois présents. Le diaporama de la présentation est en ligne sur www.ville-maurs.fr

La Démarche PLU (Plan Local d'Urbanisme)



LES DÉMARCHES À VENIR...

Le projet de P.L.U vient d'être arrêté par le Conseil Municipal de Maurs. Il va être soumis pour avis aux personnes publiques associées, notamment à l'Etat, et fera l'objet d'une enquête publique. Il sera ensuite approuvé par délibération du Conseil Municipal fin 2012.

Organisation de soirées débats sur les problèmes de société

Le C.C.A.S de la commune de MAURS poursuit les actions menées dans le cadre de ses missions d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation et de soutien. En partenariat avec l'association Peuple et Culture Cantal, il organise des soirées d'échange sur les problèmes de société.

La dernière soirée documentaire avait pour thème "l'exclusion". Elle a eu lieu le jeudi 10 Mai 2012 à l'Espace Pierre Cabrespine (Salle des Fêtes - av. de Bagnac). Elle a débuté par la projection du documentaire de Jean-Henri Meunier : "Nothing to Lose" - Rien à perdre.

Un public venu nombreux a participé au débat. Parmi les commentaires à retenir celui d'un participant qui a déclaré aux organisateurs : "après cette soirée je ne regarderai jamais plus les exclus de la même façon". Une réflexion qui sonne comme un encouragement pour les organisateurs dont l'objectif est de favoriser l'émergence d'un autre regard sur la société.



Les échanges ont été animés par Monsieur GIMENEZ directeur du CER et de la Maison d'enfants de Quézac, Etaient invités : l'Association des Compagnons d'Emmaüs d'Aurillac, le Secours Catholique de Maurs ; les Restos du Cœur (Antenne de Maurs), les services sociaux du Conseil Général du Cantal et l'Association Déesse.

Séniors en Vacances

Le nouveau voyage sur les rails...

Le séjour "Seniors en vacances" organisé par le CCAS en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques vacances aura lieu cette année **du 31 août au 7 septembre 2012, à Port Leucate**. Cette formule attractive, proposée aux retraités maursois séduit de plus en plus de monde. 25 maursois ont prévu de partir cette année, contre 20 en 2011. Les organisateurs ont bon espoir de permettre à encore plus de maursois de partir pour un nouveau séjour, en 2013.

Du 9 décembre 2011 au 19 mai 2012

Etat Civil

Ils sont les bienvenus...

18-01-12 : Mailie ROBERT
24-03-12 : Tiago DESNOYER

Ils ont dit oui ...

28-04-12 : Jean-Charles LACHIVER, Commerçant
et Sylvie MAX, Infirmière Libérale.

Ils ne sont plus...

21-12-11 : Antoinette BLANC, Veuve BRASQUIES, 86 ans.
22-12-11 : Albert DEVERDELON, 83 ans.
04-01-12 : Raymond MONGLON, 86 ans.
14-01-12 : Marie-Louise ROUQUET, Veuve MARIOT, 90 ans.
16-01-12 : Jeannine DODEMAN, Veuve DECAN, 85 ans.
17-01-12 : Jacques CŒUR, 86 ans.
03-02-12 : Gérard BABRET, 49 ans.
11-02-12 : Marguerite SALVETE, 87 ans.
18-02-12 : Raymonde BONS, Veuve ROUSSILLE, 91 ans.
28-02-12 : Hélina RIEU, Veuve SENILHES, 95 ans.
29-02-12 : Marie FELGINES, Veuve BURGALIERES, 99 ans.

01-03-12 : Madeleine BRECHET, 92 ans.
03-03-12 : Roland LACAM, 63 ans..
24-03-12 : Eveline KNOBLOCH, Veuve CHRESTEIL, 91 ans.
02-04-12 : Mireille MEPLAUX, Veuve CAVIGIOLI, 91 ans.
05-04-12 : Jean-Baptiste PARAMELLE, 96 ans.
13-04-12 : Renée GUIRBERT, Veuve FEL, 87 ans.
14-04-12 : Yvette NIGOU, Veuve LACAZE, 54 ans.
15-04-12 : Paul DOMERGUE, 92 ans.
16-04-12 : Lydie ANDRIEU, 86 ans.
09-05-12 : Andrée MARSIN, Veuve MAZIERES, 98 ans.
17-05-12 : Marguerite FOURGOUX, Veuve BLANQUIES, 89 ans.
19-05-12 : Marie-Françoise DELMONT, Epouse LAFAGE, 56 ans.

L'extension de la Maison des Services sur les rails

Le Point Public en Milieu rural de Maurs, devenu Maison des Services en 2001, a été créé en 1997 par la Communauté de Communes du Pays de Maurs. En effet, le bassin de vie de Maurs, situé entre les aires d'influence d'Aurillac et de Figeac, souffrait de la dispersion géographique et de l'éloignement des services publics. L'installation d'un service de proximité a ainsi permis de rassembler, en un lieu unique, les prestations offertes par les administrations publiques et les organismes socio-économiques.

Aujourd'hui de nombreux partenaires ou services sont présents au sein de la Maison des Services de Maurs, dont les principaux sont : les services sociaux du Conseil Général, la MSA, le Point Information Jeunesse, l'Association Intermédiaire DISPO-SERVICES, la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) - Point Accueil Retraite, ERDF, la Mission locale, la borne informatique d'accès aux services publics, le Point Visio Public, l'AGESI/EPSR (Association de Gestion de Services d'Insertion), le Pôle Emploi, l'APAJ 15 (Association Polyvalente d'Actions Judiciaires), le CIDFF (Centre d'Information des Femmes et des Familles),...

Ainsi, près de 10 000 personnes sont accueillies chaque année dans des locaux répartis sur trois niveaux.

De l'avis de l'ensemble des partenaires, les résultats sont très positifs. Tous les partenaires qui assuraient auparavant ces services dans les mairies du canton, ont vu leur fréquentation augmenter fortement depuis leur présence dans les locaux de la Maison des Services à Maurs. La Maison des Services, semble donc avoir rempli ses objectifs initiaux. Forte de son succès, la structure est aujourd'hui confrontée à l'exiguïté des locaux : il n'est plus possible d'accueillir de nouveaux services. Ainsi des demandes de nouveaux partenaires ne peuvent être honorées.

Si la Maison des Services veut continuer à rester attractive, répondre aux nouvelles attentes des partenaires mais également à celles de la population, il est impératif d'agrandir le bâtiment.

L'extension des locaux dévolus à l'accueil des partenaires et du public est donc envisagée selon deux modalités :

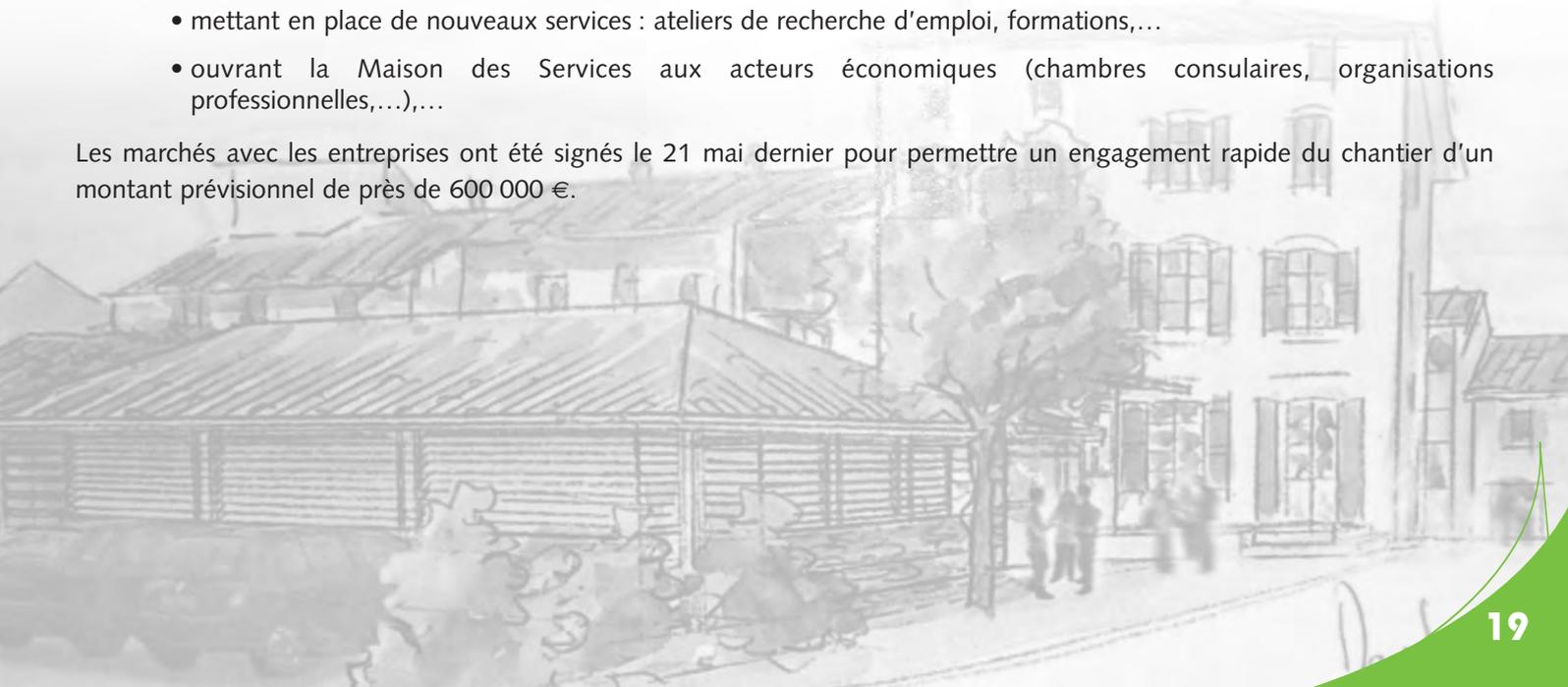
- par une réaffectation des locaux de l'ancienne halte-garderie située au rez-de-chaussée (ce dernier a été délocalisé sur le pôle enfance dernièrement construit),
- par un agrandissement du bâtiment sur la façade avant.

Ainsi, ces nouveaux locaux permettront la mise à disposition de six bureaux (affectés aux permanences et à l'accueil d'un point visio-public) et d'une salle "multi fonctions" (permanences, formations, expositions, réunions, conférences,...).

Forte de la présence de ces espaces, la Maison des Services mènera différentes actions en :

- développant les animations (expositions, débats, conférences, ...),
- améliorant l'accueil de certains publics : à mobilité réduite (faciliter l'accessibilité,...), jeunes (accompagnement dans la définition du projet professionnel,...),...
- mettant en place de nouveaux services : ateliers de recherche d'emploi, formations,...
- ouvrant la Maison des Services aux acteurs économiques (chambres consulaires, organisations professionnelles,...),...

Les marchés avec les entreprises ont été signés le 21 mai dernier pour permettre un engagement rapide du chantier d'un montant prévisionnel de près de 600 000 €.





VILLAGE VACANCES & SPA
La Châtaigneraie

La Châtaigneraie, pour vivre un vrai tourisme vert dans
le Sud Cantal et toujours des prestations sur mesure pour les
habitants du territoire.

- Toute une équipe mobilisée pour réduire notre empreinte écologique
 - Des hébergements en harmonie avec l'environnement
 - Des repas copieux, au goût des terroirs d'Auvergne et de Midi-Pyrénées
 - Des activités avec les acteurs locaux
 - Un Spa respectueux de l'environnement
 - Des salles de réunion, une grande salle de spectacle
- Toute une équipe mobilisée pour notre projet

Un nouveau Label



Village Vacances & Spa - 15600 MAURS - 04 71 46 25 00 - Fax : 04 71 46 25 00 - www.vacances-chataignerai.com

Monuments Funéraires POMPES FUNÈBRES BORIES

Tous travaux funéraires
Magasin
Grand choix d'articles funéraires
Contrat obsèques

Sébastien BORIES - 120, rue Tour-de-Ville - 15600 MAURS
Tél.: 04 71 46 74 93 - Fax: 04 71 49 09 63
Sebastien-BORIES@orange.fr

quincaillerie GERVAIS



3 bd du vialenc
15000 AURILLAC
tél 04.71.48.06.45

Si Pro, si Proche ! www.quincailleriegervais.fr



ouvert du lundi au samedi

fixation - fourniture industrielle et agricole
quincaillerie bâtiment et décorative
protection - hygiène - sécurité
outillage électro-portatif - S.A.V.

MENUISERIES

Aluminium - PVC - BOIS

Fabrication et Pose

Volets Roulants - Cloisons sèches

MAZET ET FILS

138, Avenue de Conthe
15000 AURILLAC

Tél : 04 71 63 48 47

Fax : 04 71 63 50 48

E-mail : mazet-menuiserie@orange.fr

*Electricité générale
Chauffage électrique
Alarme incendie
Automatisme de portails*

Alain CAYRE

Zone artisanale - 15600 MAURS
Tél. 04 71 46 78 36 - Fax : 04 71 46 72 72



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier

CAP'Animation poursuit son bonhomme de chemin

Engagée dans les animations dont elle prend l'initiative, CAP' Animation poursuit son bonhomme de chemin. Pour cette saison 2011/2012, elle a ainsi conduit les trois points forts suivants :

Téléthon :

CAP' Animation joue le rôle de coordonnateur Cantonal auprès des 30 associations qui se mobilisent, avec le renfort d'associations et de bénévoles de Cayrols et de Parlan. La somme récoltée en décembre dernier est en hausse par rapport à 2010 : 10 546,43 €. C'est donc un excellent cru qui a été réalisé, dans le contexte difficile de cette fin d'année 2011.

Animations de Noël :

Grâce au soutien de 60 commerçants, artisans, banques et professions libérales, une décoration a été mise en place. L'animation a été aussi assurée par des promenades en calèche ou à dos de poney, en présence du Père Noël. Un goûter a suivi la projection d'un film dans la salle d'animation de la Maison de Retraite à destination des enfants. Enfin, grâce aux lots offerts par les commerçants, une tombola a été tirée pour clôturer la période d'animation des fêtes de fin d'année.

Carnaval :

50 enfants, venus notamment du Centre de Loisirs, ont défilé à l'invitation de CAP' Animation et ont profité du goûter servi à la Mairie de Maurs.

APPEL A BENEVOLES :

CAP' Animation conduit ses actions avec modestie, soucieux de l'intérêt général et dans un esprit d'ouverture. Dans ce cadre, toute personne qui serait intéressée pour apporter un peu de temps et de soutien afin de mener à bien ces trois temps forts peut contacter M^{me} Josette DELPON au 04 71 49 06 78.



Paysans d'autrefois en Châtaigneraie

L'association Paysans d'Autrefois en Châtaigneraie organisera sa **18^{ème} Fête du blé, les Samedi et Dimanche 21 et 22 Juillet 2012** au Moulin du Fau .

Vous pourrez profiter de toutes les étapes, de l'épi de blé dans le champ, au pain chaud dans vos mains :

- La fauche avec les chevaux, les vieux tracteurs et les charrettes de blé avec les bœufs
- Le battage
- Le moulin à eau, avec les meules et le tamis, feront la farine
- Le pétrin et le four à bois, feront le pain chaud

Entrée Gratuite :

Renseignements et réservation des repas au 04 71 49 06 85

Site Internet :

<http://assopaysansdautrefois.unblog.fr>

Vous pourrez également découvrir de nombreux anciens métiers, comme : Fabricant de Chapeaux (de Caussade), Fileuse, Sabotier, Maréchal Ferrant, Charron, Labour, Fabrication de corde et bien d'autres encore.

Le repas sera servi le Dimanche midi sous les chapiteaux.

Tous les mercredis après-midis durant les mois de Juillet et Août, le Moulin est ouvert aux visiteurs. Vous pourrez y voir la meule en action avec son tamis à farine et la fabrication du pain dans le four à bois.



Comité FNACA du Canton de Maurs

Le Comité a tenu son assemblée générale le 18 novembre 2011, sous la présidence de Cyprien Dalmon et Roger Baldy, co-présidents, en présence de Jeanine Hercouët-Testa représentant le Maire de Maurs, de Maurice Visinoni, Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs. Le Conseil Général était excusé.

Parmi l'assemblée nombreuse, étaient présents les responsables des différentes associations de combattants et déportés. Le Président a ouvert la séance avec une minute de silence à la mémoire de Monsieur Zouaïmia, Président des Anciens Combattants, disparu récemment. Jean Glon a présenté les comptes positifs de l'année. Le rapport moral et financier satisfaisant a été approuvé à l'unanimité.



A ce jour l'association compte 210 adhérents dont 38 veuves. Les actions mises en place en 2011, seront reconduites en 2012, à savoir : cadeaux de Noël aux camarades hospitalisés ainsi qu'aux veuves adhérentes (5 colis du VMH ont été distribués à des camarades hospitalisés). 46 personnes ont participé au voyage d'un jour dans le sud de l'Aveyron, pour une journée de retrouvailles et de bonne humeur. Cette année notre banquet annuel s'est déroulé à l'Espace Pierre Cabrespine à Maurs, avec une grosse participation d'adhérents et d'épouses.

Le lundi 19 Mars 2012, s'est déroulée la cérémonie du cinquantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, survenu le 19 Mars 1962 : recueillement et dépôt de bouquets sur les tombes de nos camarades Lacaze Julien de St-Etienne de Maurs et Lapergues Roger de Maurs tombés en Algérie, en présence des Maires des communes citées et de la famille. Recueillement également à Boisset, devant la plaque du souvenir, en présence du Maire et des camarades AFN du Canton.

Une messe a été célébrée pour nos morts, anciens combattants du Canton, à 17h à Maurs. Elle a été suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts pour la France, accompagné de la sonnerie d'usage par la Ganelette. Roger Baldy est revenu sur l'ordre du Jour du Général Ailleret, rappelant cette dépêche porteuse d'espoir qui a mis fin à huit années de combats, faisant triompher la sagesse des hommes sur la folie meurtrière, et celle de la lumière sur l'obscurantisme. Ce 19 mars 1962 a marqué la paix voulue et approuvée par la majorité des français.

A cette journée particulière s'étaient associés Christian Rouzières, Maire de Maurs et ses Conseillers ; François Vermande, Conseiller Général, les Conseillers Jeunes, des élus des communes voisines et la population. Un vin d'honneur offert par la municipalité est venu clôturer cette journée du Souvenir.

Arts et Métiers

L'association Arts et Métiers fonctionne depuis 11 ans avec ses deux ateliers, peinture sur porcelaine et peinture sur toile, encadré par Nicolas Benedetti, artiste peintre.

Nous nous retrouvons dans la salle " Le Graverie " aimablement prêtée par la mairie tous les lundis et samedis.

La peinture sur toile a participé aux Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art du mois d'octobre, dans la salle du Veyre, au Foyer d'Accueil et d'Animation avec le collectif tous ARTzimut.



Pour tous renseignements,
vous pouvez nous contacter
au 04 71 46 78 72
ou au 04 71 63 95 58

ASeD-Cantal Adavemic - BIEN VIVRE CHEZ SOI

L'Ased-Cantal Adavemic vous accueille à Maurs à son Agence, 106 Tour de Ville.

Nadine DELPUECH, Responsable de secteur est à votre disposition du lundi au vendredi, et tient des permanences les :

Lundi de 8 h à 10 h

Mardi de 8 h à 10 h

Jeudi de 8 h à 12 h

Vous pouvez également la joindre au 04 71 62 30 11.

Nous mettons à votre disposition plus de 50 ans d'expérience dans le domaine de l'aide à domicile, pour vous et vos proches, pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou ponctuellement, tout en maintenant le lien social :

- Aide à la toilette, au lever, au coucher, aux changes,
- Aide aux repas
- Promenades
- Courses

Pour votre maison, pour vous faciliter la vie et vous faire gagner du temps :

- Entretien du logement,
- Linge, repassage



Pour vos enfants, pour vous assurer qu'ils seront confiés à une personne de confiance lorsque vous ne pouvez pas vous en occuper (garde de nuit).

Club des Aînés Ruraux

Un club toujours en projet...

Toujours aussi dynamique, le Club des Aînés de Maurs est ouvert à tous. Il offre des activités variées mais le moment est venu d'élargir les propositions et d'apporter plus de solidarité entre nous. C'est l'affaire de tous, et nous comptons sur vous pour la mise en place de propositions nouvelles dès maintenant.

A la suite du lancement d'un questionnaire auprès de tous les adhérents, c'est l'activité initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies qui a recueilli le plus d'inscriptions (20 inscrits), priorité étant donnée, dans un premier temps, aux grands débutants. L'activité se déroule à l'Espace Multimédia de la Commune de Maurs. Les autres propositions, Histoire du Terroir et Mémoire, les Jardins et la Lecture, pourront si les groupes s'étoffent un peu, démarrer à la rentrée de Septembre.

Les rendez-vous festifs "Fête de Printemps", le 19 Mai à l'Espace Pierre Cabrespine (nouvelle appellation de la salle au FAA), et la "Fête d'Été" au Domaine du Fau le 8 Juillet, connaissent toujours le même succès. La tombola qui accompagne cette dernière manifestation permet d'assurer pour tous la Fête de Noël tellement appréciée.

Toutes les activités et les propositions ne peuvent se dérouler que grâce à la disponibilité et le dévouement d'un groupe de bénévoles. Qu'ils soient ici tous remerciés.





Association du Chat Maursois

Un refuge fourrière pour les animaux errants !

L'association "L'école du Chat maursois" a tenu son assemblée générale annuelle le 31 mars dernier, mettant en avant l'urgence de la situation concernant la création d'un refuge fourrière pour la Communauté de Communes du Pays de Maurs.

En mars 2012, un contrôle a été effectué par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) dans les locaux de "L'école du Chat maursois", à Maurs chez Monsieur Hurst et au Trioulou chez Madame Joly. Cette visite a mis au jour l'irrégularité du fonctionnement de l'association :

- l'activité de fourrière, c'est-à-dire la prise en charge des animaux errants (chiens et chats), est de la responsabilité des maires et doit obligatoirement être prise en charge par les communes dans des locaux publics (article L.211-24 du Code rural) ;
- l'activité de refuge, qui permet de proposer les animaux non réclamés à l'adoption, huit jours après leur entrée en fourrière (leur évitant ainsi l'euthanasie) doit également s'exercer dans des locaux publics ouverts à la population.

Répondant aux demandes des mairies, de la gendarmerie ou des particuliers, "L'école du Chat maursois" a toujours accepté de prendre en charge les chats et chiens errants. A présent cela n'est plus possible ! Lors de la réunion du 2 avril 2011, l'association avait déjà attiré l'attention des Mairies et de la Communauté de Communes du Pays de Maurs sur l'obligation légale de l'installation d'un refuge fourrière. Un an après rien n'a bougé ! La situation, à présent urgente, devra être réglée dans les six mois, délai accordé par la DDCSPP, pour que les décisions qui s'imposent soient prises par les pouvoirs publics.



Contact :

Terence HURST
chatmaursois@orange.fr
04 71 46 95 13
<http://chatmaursois.fr>

GRETA des Monts du Cantal

Les formations dispensées par le GRETA sont ouvertes à tous, que vous soyez demandeurs d'emploi, salariés ou individuels payants (retraités...)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Stéphanie Brochard, Animatrice de formation pour l'antenne de Maurs, sur les diverses formations proposées (bureautique, Internet, formation générale, comptabilité...).

L'antenne de Maurs est ouverte les mardis et jeudis de 14 h à 18 h



Pour tout contact :

Stéphanie BROCHARD
Antenne GRETA
GRETA DES MONTS DU CANTAL
Route de Bagnac - 15600 MAURS
04 71 49 06 45 et
antenne.greta.maurs@ac-clermont.fr

L'ADMR élargit son champ d'intervention

L'ADMR du secteur de Maurs, née en 1965, offre un large service d'aide à la personne et aux familles. Des salariées (aide à domicile ou auxiliaires de vie), véritables professionnelles fournissent des services d'aide bien reconnus :

- entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas
- aide à la toilette, à l'habillage, à la mobilité, à la prise de repas à son domicile ou en maison de retraite
- sorties dans le secteur, promenades, lecture, divertissements, écoute, garde de nuit ou de jour.

Un métier exigeant en termes de qualités personnelles et de résistance physique. Subventionnés selon les cas par le conseil Général, la CAF, les différents régimes d'assurance, le montant financier restant à la charge des personnes aidées est très variable selon les revenus, l'âge, le handicap reconnu...

Des dépenses financières importantes restent à la charge de l'Association : location du local d'accueil, frais de fonctionnement et de bureautique...

Les subventions attribuées par les mairies des 11 communes desservies, les recettes des représentations théâtrales et une grande part de l'activité assurée par des bénévoles permettent de maintenir le bon fonctionnement de l'association.

Une activité récente : en convention avec la Communauté de Communes du Pays de Maurs, le "Ludobus", vient de voir le jour. Ce bus itinérant rempli de jouets d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans a été reçu pour la 1^{ère} fois à Maurs. Une initiative fort appréciée dont le but est l'éveil et la socialisation des tous jeunes enfants.

A noter : Les représentations théâtrales des 18 et 19 février données cette année au Centre de la Châtaigneraie à Maurs ont connu un succès grandissant. Au cours de l'année 2012 le ludobus sera de passage à Maurs, salle "Accueil des loisirs" Place du Petit Prince, les lundis 1^{er} octobre, et 3 décembre entre 10 h et 11 h 30. Sont accueillis gratuitement tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte.



23 bambins s'en sont donné à cœur joie autour de ces tous nouveaux jouets

Contact :

104 Tour de Ville
15600 MAURS
Tél./Fax : 04 71 46 77 40
email :
admr.maurs@wanadoo.fr

Président de l'Association :
Bernard GRIMAL

Mine de Rien

"Mine de Rien", un grand succès cette année : 37 inscrits de 7 à 77 ans pour suivre les cours de dessin (crayon et fusain) de Nicolas Benedetti.

Les séances se déroulent à la Grange de la Martinelle, les mercredis de 10 h 45 à 12 h et les jeudis de 18 h à 19 h 15 (sauf vacances scolaires).

Les créations de tous ont été exposées les 8 et 9 octobre 2011, lors des "Rencontres des Métiers d'Art" avec le collectif tous Artzimum, ainsi que durant le mois de mars 2012 à la Médiathèque Municipale.

Enfin, pour Noël, les enfants ont pu profiter d'un goûter.

Contact : N. Benedetti : 04 71 46 76 65
D.Travers : 06 88 15 60 26



VivaL

Casino

Alimentation générale
Location vidéo DVD
15600 MAURS - Tél. 04 71 46 77 91



Association de Natation Loisir AQUABON

Depuis 2003, des séances de natation ont lieu à la piscine chauffée et couverte du centre de vacances "La Châtaigneraie". Elles sont encadrées par un surveillant de baignade, détenteur du BNSSA. L'Association propose une soixantaine de dates de Septembre à Juin, chaque mercredi de 18 h à 19 h et chaque vendredi de 17 h 30 à 19 h 30, hors périodes de vacances scolaires.

Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands (gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

Des cours de natation seront mis en place en 2013 en apprentissage ou en perfectionnement, ils seront dispensés par un maître-nageur.

L'Assemblée Générale de l'association, le paiement des adhésions et la rentrée, auront lieu vers la 2^{ème} semaine de septembre 2012.

Contact :

Pierre Couderc
au 04 71 49 01 54

BADMINTON MAURSOIS

Saison sportive 2012 terminée.

Il a été délivré 27 licences seniors et 3 licences jeunes de + de 16 ans pour la pratique du sport de loisir sous l'affiliation à "La Ligue", pour l'U.F.O.L.E.P.

La saison s'est déroulée dans un très bon esprit de convivialité et de camaraderie où les nouveaux licenciés, encadrés par les anciens, ont pu voir leur progression, au fil des entraînements. C'est avec très grand plaisir que le club a pu partager une soirée d'échange sportive avec le Tennis de Table. Elle s'est terminée autour d'un buffet offert par ces derniers que l'on remercie vivement. Les nouveaux arrivants sur le Canton de Mours, seront les bienvenus au sein de notre association. La reprise de la saison 2012-2013 se fera début septembre.

Pour info : Nous serons présents au Forum des Associations en Septembre 2012 pour vous donner plus d'informations.



HANDBALL CLUB MAURSOIS



Pour la saison 2011-2012, le nombre de licenciés a augmenté : pour les moins de 9 ans, il est de 14 ; pour les moins de 12 ans, il est de 10, et 2 moins de 14 ans complètent l'effectif.

Aurore Lacipiere et Amélie Faure-Simonet ont arbitré les matchs à domicile des moins de 12 ans et ont aidé à l'entraînement des moins de 9 ans, un grand merci à elles. Le tournoi des moins de 9 ans, organisé à Mours le 10 mars, s'est déroulé en la présence de 12 équipes. Les moins de 12 ans ont participé au championnat départemental, comptant 8 équipes.

La sortie annuelle du club s'est faite à Clermont pour assister au match de l'équipe de France Féminine contre la Macédoine (qualification Euro 2012).

Le samedi 30 juin, une après-midi découverte du handball, ouverte à tous, a été organisée. Un repas est venu clôturer cette journée.

Merci à toutes les personnes qui ont apporté leur aide au club. **La reprise des entraînements pour la saison 2012-2013 a été fixée au samedi 1^{er} septembre 2012.**

La Petite Boule maursoise

La saison 2012 a débuté, le samedi 21 janvier par la 48^{ème} Assemblée Générale de notre association, où les rapports (moral et sportifs) 2011 ont été approuvés. Année sportive bien remplie. Les actions 2012 ont été annoncées.

Vendredi 3 février notre traditionnel grand concours de belote – merci aux participants et donateurs- Afin de passer un moment de convivialité, 2 concours internes à la mêlée, suivis d'un casse-croûte, ont déjà eu lieu et d'autres vont suivre.

Samedi 12 mai éliminatoire triplète – secteur 4 – qualificatif pour le Championnat du Cantal : 153 joueurs venant de 12 sociétés dont 15 Maursois étaient rassemblés sur le boulodrome de la Gare pour cet événement et le soleil était de la partie.

Notre société a inscrit pour cette saison au Championnat par équipe des clubs : 2 équipes 55 ans et +, 1 équipe en Coupe du Cantal,

6 concours sont prévus :

- Samedi 2 Juin à Saint-Constant en doublettes,
- Vendredi 13 Juillet à Maurs nocturne doublettes,
- Samedi 4 Août à Saint-Etienne de Maurs en doublettes,
- Mercredi 15 Août à Quézac en doublettes,
- Samedi 25 Août à Maurs en triplètes,
- Lundi 27 Août à Maurs en doublettes.

Des licenciés sont engagés dans les différents championnats de Ligue et Cantal.

Pour renouvellement ou nouvelle licence s'adresser à
M^{me} FERRIERES Thérèse.

BONNE SAISON SPORTIVE.



Association Cyclotouriste de Maurs

2011, année record pour les randonnées cyclotouristes organisées par notre association. Plus de 100 participants le 15 mai à la "Ronde de la Châtaigneraie – Jean Souq" et plus de 65, à Boisset.

Le nombre des licenciés se maintient autour de 50 en 2011 et 2012. Notre séjour Cyclo annuel, en juin 2011, "sur les traces de l'Ardéchoise" à Saint-Martin Valamas, a comme d'habitude connu un franc succès, malgré un temps maussade et quelque peu glacial.

En 2012, deux randonnées cyclotouristes route sont programmées, le 13 mai à Maurs et le 13 août à Boisset et nous réactiverons la trans-maursoise VTT, le 21 octobre. Notre séjour cyclo annuel, du 20 au 26 mai 2012, a eu lieu autour de Domme, sur les routes du "Périgord noir".

Le cyclotourisme maursois se porte bien. Il est prêt à accueillir tout nouvel adhérent confirmé ou débutant. Les sorties vélos se déroulent le samedi après-midi et le dimanche matin.



Pour tout contact et renseignements :

Siège social :

Café Malroux, Place de l'Europe
Tél. 04 71 49 75 16

Rens. au 04 71 46 70 60 (HR)



Stade Maursois Châtaigneraie, Olympique et Culturel

La saison du Stade Maursois a été difficile. Sur le plan sportif, le niveau "Promotion Honneur" du Limousin s'est révélé un défi encore trop important à relever, pour figurer honnêtement, avec un effectif trop juste en nombre et en qualité. Seule une évidente convivialité a réussi à maintenir un minimum d'esprit d'équipe, indispensable à la pratique du rugby.

Certes les résultats flatteurs des Juniors, encore en course pour un titre sectoriel en Challenge Philiponneau et la qualification des cadets, pour la phase finale du Challenge Teulière B, laissent espérer des jours meilleurs. **L'école de rugby dont la réussite ne se dément pas, a fait l'objet d'une entente avec le RC Bagnac**, club renaissant voisin, démarche judicieuse mais mal acceptée. Pourtant, si le résultat a été limité en matière d'apport d'effectif, les infrastructures de Bagnac sur Célé ont permis de soulager celles de Maurs à deux ou trois reprises pour héberger le samedi, des rencontres qui n'auraient pas pu se dérouler au Stade Pierre Fabre déjà saturé.



Le Stade Maursois peut donc s'enorgueillir d'avoir un centre de formation performant. Au-delà de l'acquisition de la technique et de l'assimilation de la pratique collective du rugby, c'est aussi le creuset où se forge l'esprit rugby et la promotion de ses valeurs que les récentes assises nationales du rugby (tenues en mars 2012), ont confirmé comme un objectif majeur de l'action des clubs. Encore faudrait-il que le niveau sportif de l'équipe une s'améliore, pour qu'elle fasse rêver et motive nos jeunes ? C'est là le véritable challenge que le Stade doit aujourd'hui relever et pour cela il a besoin du concours de bénévoles impliqués et déterminés à faire de nouveau briller les couleurs "Rouge et Blanc".

Retraite Sportive Sud-Cantal

Avec la "retraite sportive Sud-Cantal", les retraité(e)s peuvent prendre soin de leur forme par une pratique conviviale, hors compétition, d'activités physiques et sportives, en Châtaigneraie :

Les activités hebdomadaires proposées sont :

- Des marches de différents niveaux.
- De la gymnastique au Rouget et à Calvinet
- Du yoga au Rouget.
- De la danse au Rouget et à St-Constant.
- De l'aqua-gym à Maurs.
- Du tir à l'arc au Rouget.

Des journées et des séjours à thème :

Marche, remise en forme, neige, danses

Vous pouvez rejoindre le club toute l'année, renseignements :

M. Guy BAILLARD, 1, rue de la fontaine
15290 LE ROUGET, Tél : 04 71 46 96 49





RENAUD A&D

Optique, Surdit . Lentilles de contact

DECAZEVILLE

23, rue Cayrade - **T l. 05 65 43 09 37**

Ouvert du lundi apr s-midi au samedi

MAURS

Tour de Ville - **T l. 04 71 49 06 19**

Ouvert le matin dimanche, lundi, jeudi



Toujours plus proche des citoyens, Colas Rh ne-Alpes Auvergne r alise des am nagements urbains alliant confort, s curit  et harmonie des lieux de vie.



Agence d'AURILLAC
11, avenue du Garric
ZAC de Baradel
15000 AURILLAC

T l. 04 71 45 63 80
Fax : 04 71 45 63 81

C2M

Escalier, garde corps, portail, soudure
Travaux de d coupe et pliage, Fermetures et automatismes

Z.A. de Laborie - Rue Amp re - 15600 MAURS

T l. 04 71 49 91 01 Fax : 04 71 49 99 03

www.c2m15.com chabutj.m@wanadoo.fr



**ELECTRIC
AUTO - PL**

TACHYGRAPHES
Agr ment D15

Climatisation
Plaques min ralogiques
Cl tures et accessoires
Auto Radio

SARL Claude GLAYAL

Zone Artisanale - 15600 MAURS

T l. : 04 71 49 08 35

Fax : 04 71 46 72 03

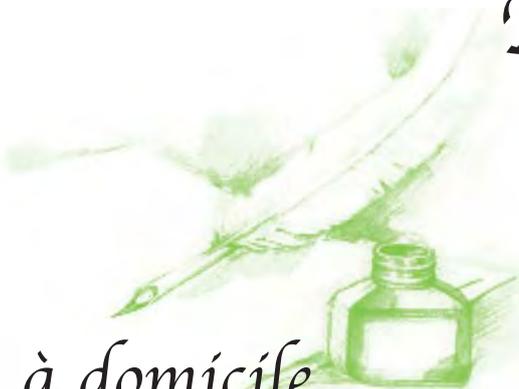


Dom nique BOUVELOT

**ECRIVAIN PUBLIC
ASSISTANT ADMINISTRATIF**

10, place de l'Europe - 15600 MAURS
T l. 04 71 63 68 89 ou 06 28 46 97 86
dominiquebouvotot@rocketmail.com

  domicile



CHAVINIER



Réseaux électriques - Gaz - Eclairage public - Téléphone

22, rue de Sistrières BP313 - 15003 AURILLAC Cedex

Tél. 04 71 63 62 59 - Fax : 04 71 64 13 82

sa.chavinier@wanadoo.fr - <http://www.sas-chavinier.fr>



*Les Métiers de l'Energie
certifiés par AFAQ*

*Respect de l'Environnement
et Développement durable*

S.A.R.L. **i25**. imprimerie

Impression offset - Impression numérique - Tampons

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 15 36 • Fax 04 71 48 26 40
del.barco@wanadoo.fr